

Déclaration des mouvements anti-européens au Danemark (Copenhague, 19 mai 1992)

Légende: Le 19 mai 1992, dans le cadre du référendum sur la ratification du traité de Maastricht au Danemark, les mouvements anti-européens danois publient une déclaration sur l'avenir des relations entre le Danemark et les Communautés européennes en cas de victoire du non.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Emanuele Gazzo, EG. Ententes, accords et protocoles pour la création de l'Union européenne. La Danemark face à la ratification du Traité du Maastricht, 04/06/1992 - 30/10/1992, EG 145.

Copyright: Tous droits réservés

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_des_mouvements_anti_europeens_au_danemark_copenhague_19_mai_1992-fr-a58513ee-fbf0-41d3-ab14-9d35eed2226c.html

Date de dernière mise à jour: 25/10/2012

Déclaration des mouvements anti-européens au Danemark (Copenhague, 19 mai 1992)

Déclaration politique de la part de
Danemark 92
Syndicats contre le Marché
Mouvement Populaire contre la C.E.
Lettre de Liberté 92
Forum Nécessaire

Copenhague, le 19 Mai 1992

Après le NON

Après un Non au 2 Juin prochain, l'appartenance du Danemark à la C.E. et au marché commun continuera automatiquement.

Selon le Traité de Rome, le Danemark est dans la possibilité d'éviter que les autres membres forment l'Union. Simplement, parce que le Traité ne peut être changé qu'à l'unanimité. Ce n'est seulement qu'après une décision prise à l'unanimité que les états peuvent étendre leur coopération dans les domaines qui sont couverts par le Traité.

Il est bien clair que tout état peut prendre les décisions qu'il entend prendre dans tout domaine qui n'est pas couvert par le Traité. Il est donc parfaitement possible pour 9 ou 10 états-membres de créer une union militaire ou culturelle. Mais il leur est impossible d'y impliquer la Commission ou les autres institutions communautaires sans la signature du Danemark.

Les opposants danois à l'Union n'ont absolument pas l'intention d'empêcher les autres états de créer l'Union sans le Danemark. Un Non au 2 Juin veut simplement dire que le Danemark continue à être membre de la C.E. et du Marché Commun, mais refuse ce qui suit:

- L'union économique et monétaire, qui fera disparaître la Couronne danoise et unifiera la politique économique
- La politique de défense commune
- La citoyenneté commune de l'Union
- L'union légale et la police commune.

Le gouvernement danois sera mené à garantir au Parlement danois, le Folketing, qu'il pourra légiférer dans les domaines suivants:

- La sécurité sociale et les conditions de travail
- Les immigrés et les réfugiés
- L'environnement
- La culture et l'éducation
- La santé et la protection des consommateurs
- La liberté de contrats collectifs

Au cas où de nouvelles négociations ne soient entamées, le Danemark tentera à

1. Améliorer l'environnement
2. Assurer la loyauté et la démocratie de base
3. La liberté du marché et l'arrêt de tout protectionnisme
4. La création d'emploi.

En cas de conflit entre les lois communautaires et les lois danoises, les juges et autorités danoises auront à suivre des lois votées au parlement danois.

Les cinq organisations se sont mises ensemble et ont ouvert un compte 'à l'information', 0 33 00 00, et ont demandé à des juristes de préparer un protocole légal selon le modèle anglais, afin d'assurer au Danemark qu'il ne sera jamais mené à devenir un des Etats Unis d'Europe.